

# JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2022/03/24/2022040611/justel>

Dossier numéro : 2022-03-24/13

## Titre

24 MARS 2022. - Arrêté ministériel modifiant les annexes 1 et 2 de l'arrêté ministériel du 23 juin 2015 fixant la demande unique et les modalités de l'identification commune de parcelles, d'exploitations et de terres agricoles dans le cadre de la politique relative aux engrais et de la politique de l'agriculture

Source : AUTORITE FLAMANDE

Publication : Moniteur belge du 09-05-2022 page : 41604

Entrée en vigueur : 15-02-2022

## Table des matières

Art. 1-3

[ANNEXES.](#)

Art. N1-N2

## Texte

Article [1er](#). A l'annexe de l'arrêté ministériel du 23 juin 2015 fixant la demande unique et les modalités de l'identification commune de parcelles, d'exploitations et de terres agricoles dans le cadre de la politique relative aux engrais et de la politique de l'agriculture, remplacé par l'arrêté ministériel du 31 mars 2020, le point 1 est remplacé par ce qui suit:

" 1) Mesures agro-environnementales et climatiques et autres mesures pour lesquelles la demande unique sert de demande de paiement et, le cas échéant, de demande d'engagement.

	code	catégorie
1°	HOB	Aide à l'hectare conversion méthode de production biologique
2°	HVB	Aide à l'hectare poursuite méthode de production biologique
3°	MOB	Désherbage mécanique
4°	VLI	Cultures légumineuses
6°	VER	Technique de confusion dans la culture de fruits à pépins
7°	BOS	Boisement de terres agricoles - entretien et compensation des revenus (DPDR 2)
9°	-	Conservation diversité génétique bovins
10°	-	Conservation diversité génétique ovins
11°	BLS	Systèmes agroforestiers
12°	-	Coûts de contrôles agriculture biologique
13°	VLS	Lin textile fertilisation réduite
14°	HNP	Chanvre textile fertilisation réduite